

DIPLÔME D'ÉTAT AMBULANCIER

RNCP36542



PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- D'assurer un accompagnement du patient avec pour spécificité le transport, dans le cadre d'une prescription médicale ou de l'aide médicale urgente
- Prendre en compte les différents âges de la vie,
- Réaliser les soins nécessaires selon l'état de santé du patient et dans son champ de compétences,
- Mettre en œuvre ses compétences en termes de communication, hygiène, soins d'urgence, manutention, sécurité et d'assurer les tâches complémentaires dont il est responsable comme la tenue de documents de bord et l'entretien du véhicule.

Public : Tout candidat satisfaisant aux prérequis.

Prérequis :

- Permis B valide hors période probatoire
- Réalisation d'un stage d'observation de 70 heures dans une société de transport sanitaire publique ou privée

Conditions d'accès :

- Pas de condition de diplôme
- Accès soumis à une sélection :
- Réalisation d'un stage d'observation de 70h dans une société de transport sanitaire
- Schéma de vaccination pour les professionnels de santé
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier

Durée : 23 semaines soit 801 heures dont 245 heures de stage - Cours partiel possible selon les parcours scolaires

Capacité d'accueil : 20 places

① 2 rentrées par an (janvier et août)

Voie d'accès : formation initiale, continue, apprentissage

Lieu de la formation

CMP - Site Sainte-Anne
CHI Mont de Marsan
et Pays des Sources



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation menant au DEA est basée sur une alternance de périodes d'acquisition des savoirs professionnels en institut de formation pour les enseignements théoriques et cliniques et en milieu professionnel pour la mise en pratique sur le terrain.

16 semaines (soit 556 heures) d'enseignements théorique et clinique en institut mèneront à la validation des blocs de compétences répartis en 10 modules :

Le programme de la formation vise l'acquisition de **5 blocs de compétences** à travers un **accompagnement individualisé**.

Bloc 1 : Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

- Module 1 : Relation et communication avec les patients et leur entourage : 70h de théorie
- Module 2 : Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements : 70h de théorie
- Module 3 : Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins du patient et réajustement : 35h de théorie

Bloc 2 : Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- Module 4 : Appréciation de l'état clinique du patient : 105h de théorie et pratique
- Module 5 : Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence : 105h de théorie et pratique

Bloc 3 : Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

- Module 6 : Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre : 7h de théorie et pratique
- Module 7 : Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient : 21h de théorie et pratique

Bloc 4 : Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

- Module 8 : Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés : 35h de théorie et pratique

Bloc 5 : Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques

- Module 9 : Traitement des informations : 35 heures de théorie et pratique
- Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques : 70 heures de théorie et pratique

Structure de soins

SAU/SMUR

Société de transport sanitaire

7 semaines (soit 245 heures) d'enseignement en milieu professionnel, répartis en trois types de stage. Les stages sont trouvés par l'institut et donnent lieu à un accompagnement individualisé.

Modalités pédagogiques

ORGANISATION DE LA FORMATION



OBTENTION DE LA CERTIFICATION RS6415

Elle dépend :

- de la validation de l'AFGSU 2
- de la validation de l'ensemble des blocs de compétences du référentiel, à la fois en institut et en stage
- d'une franchise d'absence inférieure à 40h au cours de la formation

ET APRÈS ?

Secteur d'activité :

L'ADE (Ambulancier Diplômé d'État) peut exercer :

- En centre hospitalier, notamment les Structures Mobiles d'Urgence et Réanimation (SMUR)
- Au sein d'une société de transport sanitaire

Évolution de carrière :

Aide soignant, Auxiliaire de puériculture, Assistant de régulation médicale, Infirmier, etc.

Contact :

Institut de Formation des Ambulanciers

Centre de formation des personnels de santé

782, avenue de Nonères

40 000 MONT DE MARSAN

Tel : 05.58.05.22.45

ifa@ght40.fr

